Madame, Monsieur,

La société AUER est implantée à Feuquières-en-Vimeu dans le département de la Somme depuis 1912. Nous développons, fabriquons et vendons des appareils de chauffage et de production d’eau chaude sanitaire. Historiquement, nos produits utilisaient principalement des énergies fossiles comme le gaz et le fioul.

Afin de maintenir l’emploi et notre pérennité sur le territoire national, nous avons fait le choix d’une reconversion de notre activité dans les énergies renouvelables, en particulier les pompes à chaleur et chauffe-eau thermodynamiques. Depuis une quinzaine d’années, nous avons réalisé de très importants investissements dans la R&D, avec un centre de recherche de plus de 1 000 m², dans des moyens de production modernes et des bâtiments pour nos fabrications. Pour réussir cette transition dans les énergies renouvelables, nous avons misé sur l’innovation, la haute performance énergétique et les solutions à faible impact environnemental.

Afin de proposer à nos clients des produits plus écologiques et apportant une différenciation technique dans un marché dominé par les produits d’importation asiatique, nous avons très tôt fait le choix de ne pas utiliser de HFC et développé une gamme de produits chargés au R290. Les pompes à chaleur et chauffe-eau thermodynamiques que nous fabriquons constituent aujourd’hui une solution mature alternative aux produits classiques chargés aux HFC.

Nous sommes ainsi en phase et prêt à répondre aux enjeux fixés par les pouvoirs publics, notamment dans le cadre de la Stratégie Nationale Bas Carbone dont la révision adoptée le 21 avril dernier prévoit dans son orientation B 1 pour le secteur du bâtiment de « guider l’évolution du mix énergétique sur la phase d’usage des bâtiments existants et neufs vers une consommation énergétique totalement décarbonée » avec notamment la volonté de mettre en avant « les pompes à chaleur performantes y compris du point de vue des fluides frigorigènes » pour la production de chaleur et d’eau chaude sanitaire.

Notre activité dans le secteur des énergies renouvelables est fortement conditionnée par la réglementation thermique des bâtiments qui impose des bâtiments moins énergivores et de plus faible impact environnemental. A ce titre, nous suivons avec beaucoup d’intérêt les travaux en cours sur la RE2020 et nous voulons que les seuils d’exigence de cette réglementation à venir soient favorables au développement des solutions de chauffage et de production d’ECS par systèmes thermodynamiques.

En effet, ces technologies sont matures, applicables aussi bien en maisons individuelles qu’en logements collectifs.

Nous ne partageons pas les positions très conservatrices de nos représentations professionnelles (Uniclima et AFPAC) et nous souhaitons que soient adoptés des seuils plus ambitieux sur les indicateurs de performance du bâtiment. Le tableau ci-dessous présente les seuils qui nous semblent pertinents :

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| Indicateur | Unité | Maison individuelle | Logement collectif |
| Bbio | points | 75 | 65 |
| Cep | kWh/(m².an) | 60 | 75 |
| Eges énergie | kgCO2/m² | 4 | 3 |

Dans la crise du Covid-19 que nous traversons, il nous semble essentiel d’axer la relance économique sur les entreprises françaises vertueuses. L’industrie française, pas celle qui importe mais celle qui crée, innove et fabrique sur le territoire, a des solutions pour répondre techniquement aux enjeux d’une réglementation thermique ambitieuse. Dans la conjoncture actuelle, de tels seuils pour la RE2020 seraient un moyen de soutenir l’industrie française en fixant un cadre favorable avec des objectifs clairs et pérennes de développement.

La RE2020 est un formidable outil pour soutenir l’industrie française, soyez convaincu de notre soutien pour tenir face aux lobbies conservateurs. Nous regrettons de ne pas avoir l’écoute et parfois la visibilité suffisante pour porter cette voix différente, celle des acteurs du secteur qui réellement produisent en France et créent de la valeur ajoutée sur le territoire.

Espérant que ces quelques éléments pourront vous éclairer dans les choix à venir et restant à votre disposition pour en échanger, nous vous prions d’agréer, Madame, Monsieur, l’expression de notre très haute considération.

Lionel PALANDRE

Directeur R&D

AUER

Rue de la République

80210 FEUQUIERES EN VIMEU

03 22 61 21 00

[www.auer.fr](http://www.auer.fr)